

ENTRAINEMENT T.A.R



Tir aux Armes Réglementaires : L'objet de cette discipline est d'entretenir et d'utiliser les armes réglementaires qui ont été ou sont encore en dotation dans les différentes armées du monde, dans un esprit de sportivité et d'authenticité (sic FFT).

La reprise de l'entrainement TAR commencera le dernier trimestre 2023 les samedi matin (repas midi sur place possible, tiré du panier) aux dates suivantes :

Samedi matin 24 février 2024

Toutes les catégories seront ouvertes.

Inscription sur le registre disponible au secrétariat du club

Les différentes épreuves du TAR (Tir Armes Réglementaires)

Elles comportent chacune **25 coups tirés (dont 5 essais)** et sont organisées en séries indépendantes :

⇒ Armes d'épaule :

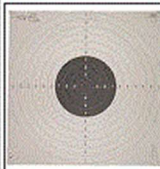


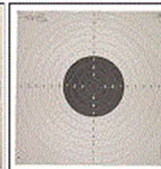

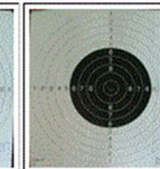
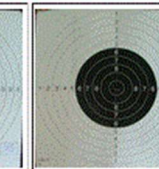
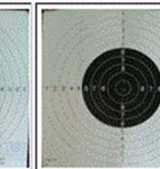
- Les épreuves fusil (catégories 810 à 816)

Distance 200 mètres (position couché) sur cible C 200 1975

5 coups d'essai (5 mn),

10 coups en précision (en 2 approvisionnements de 5 cartouches – 7 minutes),

10 coups en vitesse (en 2 approvisionnements de 5 – 3minutes à répétition, 1 minute en FSA).

Précision	Gong métallique	Vitesse Militaire	Carabine 22 lr	Fusil semi-auto (222 -223)	Fusil Semi-Auto (gros calibre)	Fusil Modifié	Fusil Répétition Manuelle
							
C50 à 25m	20x20 à 25m	Cible VO à 25m	C50 à 50m	C200 à 200m	C200 à 200m	C200 à 200m	C200 à 200m
5 coups d'essai et 2x5 coups en 7mn	2 séries de 5 coups, une série en 20 secondes et une en 10 secondes	5 coups d'essai puis 2 séries de 5 coups dont une en 20 secondes et une en 10 secondes	5 coups d'essai, puis 2x5 coups en 7 minutes et 2x5 coups en 3 minutes	5 coups d'essai, puis 2x5 coups en 7 minutes et 2x5 coups en 1 minute	5 coups d'essai, puis 2x5 coups en 7 minutes et 2x5 coups en 1 minute	5 coups d'essai, puis 2x5 coups en 7 minutes et 2x5 coups (temps selon le système d'armement)	5 coups d'essai, puis 2x5 coups en 7 minutes et 2x5 coups en 1 minute
Armes de poing			Armes d'épaule				

- Epreuve carabine 22LR : (820,822,823)

- Distance 50 m (carabines d'entraînement réglementaires) cible C 50,

5 Coups d'essai en position couché (5 minutes),

10 coups en précision, position couché (7 minutes),

10 coups en vitesse, position debout (5 minutes) ou assis si S3

- Distance 25m et 50 m tir sur gongs en semi-automatiques (**821**)

⇒ Armes de poing :

Version standard,

Organes de visée **fixes et ouverts** (calibres 7,62 à 11,60mm)

- **Epreuve pistolets et révolvers confondus : (catégorie 830, 832)**

Distance 25 m,

5 coups d'essais à 1 ou 2 mains sur cible C50 (3 minutes),

10 coups précision (en 2 approvisionnements de 5), 1 main à bras franc , sur cible C50 (temps imparti maximum : 7 minutes),

10 coups vitesse 1 ou 2 mains sur gongs métal (format 20×20 cm) en 2 séries de 5 cartouches :

. 1ère série de 5 cartouches : 20 secondes,

. 2ème série de 5 cartouches : 10 secondes.

- **Epreuve Vitesse Militaire : (catégorie 831)**

Distance 25 m sur cible ISSF « vitesse »

5 coups d'essai en 20 secondes (1 ou 2 mains)

2 séries de 5 coups de match en 20 secondes à 1 ou 2 mains

2 séries de 5 coups de match en 10 secondes à 1 ou 2 mains

CATEGORIES

100 /200 m

810	répétition manuelle, version d'origine en catégorie C
811	armes répétition & semi-auto modifiées réglementairement avec agrément (visée, crosse, optique..) ,en gros calibre
812	armes répétition & semi-auto modifiées réglementairement avec agrément (visée, crosse, optique..) , en petit calibre
813	armes manuelles ou semi-automatiques ou modifiées, tir assis S3 et handi toutes catégories
815	semi-automatiques version d'origine, catégorie B, calibres autres que 222 & 223 Remington
816	semi-automatiques, version d'origine en calibres 222 & 223 Remington

Le tireur devra faire le choix entre série 815 ou 816 sur une même compétition, il ne pourra pas tirer les 2 épreuves sur une même compétition

813: appui des coudes sur la table impératif, siège type tabouret pas d'appui dorsal

les tireurs en 813 et 822 ne peuvent pas participer aux autres épreuves armes longues sauf en 821 en tir debout et 830, 831, 832 armes de poing tir debout

carabine 22LR 50m

820	carabine militaire initiation monocoup ou à répétition manuelle
821	arme semi-auto d'apparence militaire , tir à 25m et 50 m sur cibles basculantes type gongs
822	idem 820 carabine militaire initiation, position assise S3 et handisport
823	carabine militaire match, version d'origine en 22LR

les tireurs devront choisir impérativement une seule des 3 disciplines 820 ou 822 ou 823

821: bretelle interdite, fusils semi-automatique équipés conversion 22LR autorisés, cibles de couleur blanche

Armes de poing 25m

830	armes de poing version standard, visée fixe ouverte, calibres entre 7,62 et 11,60mm, tir cible et gongs
831	épreuve vitesse réglementaire, armes de poing version standard, visée fixe ouverte, calibres de 7,62 à 11,60mm, cible vitesse 1 ou 2 mains
832	idem 830 mais armes " authentiques ", tir cibles et gongs

armes de remplacement interdites, embouts filetés interdits

en 832 les pistolets SIG P210 sont interdits

les tireurs peuvent participer aux deux épreuves 830 & 832 mais devront utiliser une arme différente pour chaque catégorie

830 & 832: tir sur cible avec 1 main, sur gongs avec 1 ou 2 mains

gongs métalliques uniquement de couleur blanche

catégories TAR, règles 31/08/2023